

LE FRISSON DE L'ÉMEUTE

Du même auteur

Le Sentiment d'insécurité

PUF, 1993

Insécurité et libertés

Seuil, coll. « L'Épreuve des faits », 1994

La Société incivile

Seuil, coll. « L'Épreuve des faits », 1996, rééd. 1998

Sociologie politique de l'insécurité

PUF, 1998, rééd. 2000 et coll. « Quadrige », 2004

La Société d'hospitalité

Entretiens avec Jean-Louis Schlegel

Seuil, 2000

La Délinquance des jeunes

Les 13-19 ans racontent leurs délits

Seuil, coll. « L'Épreuve des faits », 2001

Tolérance zéro ? Incivilités et insécurité

Odile Jacob, 2002

En quête de sécurité

(direction du volume)

Armand Colin, 2003

Réformer la police et la sécurité

Les nouvelles tendances en Europe et aux États-Unis

(direction du volume)

Odile Jacob, 2004

Police de proximité

Nos politiques de sécurité

Seuil, 2005

SEBASTIAN ROCHÉ

LE FRISSON DE L'ÉMEUTE

Violences urbaines et banlieues

ÉDITIONS DU SEUIL

27, rue Jacob, Paris VI

ISBN 2-02-088146-2

© Éditions du Seuil, octobre 2006

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

À ma femme, Sylvie

INTRODUCTION

Les émeutes impossibles

Ne nous y trompons pas. Les émeutes qui se sont déroulées en France à l'automne 2005 ne relèvent pas du fait divers mais de l'événement. Leur durée et leur amplitude géographique sont si exceptionnelles qu'elles constitueront désormais la référence en matière d'agitations urbaines. Tout phénomène du même ordre sera mesuré à leur aune.

Ces émeutes auront sans doute donné le grand frisson aux émeutiers. Elles ont provoqué une véritable angoisse dans la population et semé la panique au plus haut niveau de l'État. Et pourtant, qui les a anticipées ?

L'examen des faits est cruel. Le 20 octobre 2005, une semaine avant le déclenchement des pires émeutes qui ont secoué la V^e République, le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, s'exprimait sur France 2 et affirmait sa détermination à « mettre un terme à cette spécificité qui est devenue française des violences urbaines¹ ». Si les conséquences n'étaient pas si dramatiques pour les victimes et leurs proches, pour ceux aussi qui ont perdu leur outil de travail ou simplement leur voiture, on pourrait esquisser un sourire. On se contentera de relever qu'à quelques jours des événements le gouvernement et la police ne voient rien venir.

1. Cité par Ariane Chemin, *Le Monde*, 13 novembre 2005.

Nicolas Sarkozy n'est pas le premier à ignorer la menace. C'est maintenant une tradition politique, en France, de danser sur le volcan. En 1992, les émeutes qui agitent Los Angeles n'entament pas l'optimisme du président François Mitterrand : pour lui, il est impossible qu'un tel événement se produise dans l'Hexagone¹. Pourtant, depuis dix ans, la gauche française est régulièrement aux prises avec les violences urbaines. Même apathie à droite. Lorsque se déclenchent les émeutes, ce n'est qu'après de longs jours de silence que le président Jacques Chirac intervient publiquement. Même lorsqu'elles se produisent, les pouvoirs publics ne prennent pas la mesure du phénomène, tant leur incrédulité est profonde.

Ce déni collectif a une histoire et des causes. On les a déjà vues à l'œuvre dans le traitement et l'analyse de la délinquance de rue, y compris dans ses formes les plus graves. Elles ne concernent pas que la classe politique, loin de là. Pour beaucoup, les caractéristiques intrinsèques de la France la mettent à l'abri d'une augmentation de la violence. Il faut entendre ces sociologues militants que rien ne déstabilise... Les statistiques de police créeraient une illusion d'optique, les victimes d'agression seraient aux prises avec des « constructions sociales de la réalité » (il faut aller l'expliquer à ceux qui ont eu leur voiture brûlée, leur maternelle détruite), le sentiment d'insécurité serait purement irrationnel. Ceux-là, bien sûr, n'ont pas prévu les émeutes, puisqu'elles sont imaginaires.

Certains prétendront qu'ils avaient tout prévu. Puis-je sourire encore ? Une fois que les émeutes ont ravagé des centaines de quartiers, les candidats à la rétro-prédiction se bousculent au portillon. « Ces événements ne pouvaient pas constituer pour nous une surprise. [Notre] livre s'achevait par ces mots : "Autant de bombes à retardement !..." Il n'était pas besoin d'être devin pour anticiper l'avenir tant la récurrence des émeutes urbaines depuis quinze ans

1. « Cela ne pourrait se produire à Paris, car la France est le pays où la protection sociale est la plus élevée au monde » ; propos tenus en 1992 et cités par *Le Monde* du 10 novembre 2005.

en France s'inscrit dans un "ordre des choses" ¹. » Il est excessivement dommage que les pouvoirs publics n'aient pas pu bénéficier *avant* les événements de cette prescience, surtout si nos prophètes détenaient des indications plus précises – je peux bien prédire qu'un jour prochain un tremblement de terre touchera le Japon, cette prédiction ne fera pas de moi un sismologue. Une fois qu'il est trop tard, on sait ce qui devait se passer. Désolé de le dire si clairement : nous sommes dans l'ordre de la construction *a posteriori* pour la bonne raison que, moins encore que les sismologues, les sociologues de la structure sociale ne sont capables de prédire les changements ou les événements de cette nature. Alain Vulbeau a écrit : « Le rôle des sociologues n'est pas de prédire l'avenir ². » Je me rallie à son point de vue.

La méconnaissance du phénomène émeutier est d'ailleurs criante, et les malentendus, spontanés ou volontaires, nombreux. Il faut dire que ces révoltes se prêtent à toutes les interprétations, tant elles sont ambiguës. Leur temporalité est trop longue pour ne traduire qu'un coup de colère ou de rage, mais elle est trop courte pour constituer un mouvement social ou politique. Leur contenu semble être fait d'un mélange de rébellion contre la police et de délits ou de crimes ordinaires (vandalismes, pillages, agressions violentes, incendies). L'usage du feu comme moyen principal de l'émeute évoque même la fête et la folle vengeance.

De leur côté, les sciences sociales savent mal envisager l'événement. Ce dernier, par définition limité dans le temps et l'espace, est perçu comme un accident ou un simple symptôme. On glisse dessus rapidement pour se consacrer à l'analyse des structures, de

1. Stéphane Beaud et Michel Pialoux, qui tiennent ces propos dans un article du jeudi 1^{er} décembre 2005 sur le site *Ici et là-bas*, intitulé « La "racaille" et les "vrais jeunes" ». Critique d'une vision binaire du monde des cités », sont les auteurs d'un livre au titre trompeur puisqu'il évoque les « violences urbaines », lesquelles sont le prétexte à une intéressante étude de sociologie générale, mais n'expliquent malheureusement pas les émeutes urbaines de Montbéliard ou d'ailleurs.

2. Le *Journal de territoires*, n° 463, décembre 2005.

la reproduction ou encore des changements profonds de la société sur le long terme. Or les émeutes ne sont pas la simple conséquence d'une détermination sociale ou économique, sans quoi nous vivrions en état d'insurrection permanente. Que ce contexte agisse sur la propension à l'émeute est évident, mais il ne dit rien sur la genèse de l'événement.

Les violences ne sont analysées que comme résultantes. Étrangement, on n'envisage jamais l'inverse : les violences comme causes, comme forces agissant sur la société. Pourtant elles participent à organiser la société : elles influencent les rapports dans les couples, elles décident du choix de la résidence ou de l'école. Les émeutes ont des conséquences sur les actions comme sur les mentalités. Déjà on observe un durcissement des opinions vis-à-vis des minorités.

Finalement, les seuls à accorder un statut agissant aux émeutes sont ceux qui y trouvent un sens révolutionnaire, ou du moins paradoxalement bénéfique. En France, nombreux sont les intellectuels qui croient que, si l'on brûle suffisamment de voitures durant assez longtemps, cela va changer l'avenir du pays dans un sens positif. Les attaques contre les voitures, la poste et les banques seraient portées contre des « symboles ». Les mêmes voient dans l'intervention des polices sur le lieu de ces flambées de violence une forme de domination des quartiers pauvres.

Cette opinion touche à l'incurie. Les protestations collectives peuvent être facteurs de progrès, mais jamais ce ne fut le cas pour les émeutes. Ni en France, ni à l'étranger. S'il est une chose que l'émeute n'est pas, c'est bien une révolution. Une révolution renverse radicalement l'ordre social et politique. Pendant les émeutes françaises, le CAC 40 n'a pas cessé de monter. La situation des banlieues ou des minorités est inchangée : les mêmes personnes résident dans les mêmes quartiers, avec les mêmes profils, poursuivant la même vie. En revanche, la destruction de bâtiments qui apportaient un service aux populations les pénalise, et des per-

sonnes ont perdu leur unique moyen de locomotion. Les indemnités partielles des assurances tardent, et les commerçants qui n'ont pas mis la clé sous la porte se débrouillent comme ils le peuvent. Si la violence est effectivement génératrice de rapports sociaux, il faut voir desquels on parle : quel avenir offrent aux habitants des quartiers touchés par les émeutes, les coups de manche de pioche ou les restes calcinés de maternelles incendiées ?

D'un point de vue politique, les émeutes sont parfaitement stériles. Tout se passe comme si de rien n'était. L'Assemblée nationale n'a pas vu l'ombre d'un émeutier. La politique de la Place Beauvau n'a pas été changée. Aucun message n'a été transmis aux autorités. Après les émeutes, l'observateur est frappé de voir combien la mesure de l'événement n'a été prise ni par le gouvernement ni par le Parlement. Le silence politique a fait écho à l'absence de discours des émeutiers. Au-delà de l'enquête judiciaire et administrative, dont on espère que le rapport ne sera pas classé « confidentiel défense », le gouvernement n'a pas jugé utile de lancer la moindre enquête publique, d'envergure et transpartisane. D'autres pays touchés par des phénomènes comparables ont cherché à les comprendre : ainsi l'on a créé la commission Kerner, aux États-Unis, après les émeutes des années 60, et la commission Scarman en Grande-Bretagne après celles du 11 avril 1981 à Brixton.

Finalement que reste-t-il des émeutes de 2005, en France, sinon des décombres et des vies blessées ?

Revenons aux faits. Comment concrètement sont nées ces émeutes ? Comment se sont-elles étendues ? Comment la crise a-t-elle été gérée par le gouvernement ? Comment la police y a-t-elle répondu ? C'est en répondant à ces questions que nous pourrions établir les forces et les mécanismes impliqués dans l'embrasement des banlieues. Cet ouvrage s'appuiera sur des données inédites concernant les événements et leurs acteurs. Il évoquera des questions sensibles : le rôle joué par les clivages ethniques, les relations entre les polices et les minorités de France, la politique de sécurité

menée depuis 2002, l'oubli de la question des banlieues au profit de l'interpellation dans ces banlieues, la manière dont les outils de mesure des violences urbaines sont régulièrement cassés parce que gênants. Car des choix ont été faits, qui ne sont pas sans rapport avec l'intensité qu'ont atteinte les émeutes de 2005. Le système de police français et sa doctrine phare, « interpellier les délinquants », ont connu un échec cuisant, un naufrage. Celui du *Titanic* a changé la législation concernant la sécurité en mer. Celui-là n'a pas dévié d'un iota la politique menée en matière de police. Pourquoi ?

CHAPITRE 1

Une vague d'émeutes

Il est probable qu'on ne connaîtra jamais exactement l'enchaînement des faits qui ont conduit, le 27 octobre 2005, à la mort de deux adolescents près de Clichy-sous-Bois en banlieue parisienne. Les enjeux politiques sont tels que la vérité risque d'être distordue par l'intérêt des uns et des autres. Une reconstitution précise permettrait d'établir les responsabilités engagées dans le processus qui a déclenché la plus grande vague d'émeutes que la France ait traversée. Lourde responsabilité que personne n'aura envie d'endosser.

Nous allons pourtant nous y atteler avec les moyens dont nous disposons, notamment une relecture critique des informations qui ont été données par les autorités, des communiqués de l'AFP (Agence France Presse) et la presse. Ce faisant, nous allons identifier plusieurs moments-clés. Ceux-ci représentent un facteur décisif, un moment déterminant, l'une de ces circonstances ou l'un de ces choix qui ont fait que le drame a donné lieu à un phénomène de grande ampleur, au lieu d'occasionner, comme il est toujours arrivé dans le passé, des incidents de courte durée dans un quartier précis.

1. Les événements de Clichy

Le jeudi 27 octobre 2005

Vers 17h 15, un habitant de Livry-Gargan signale que des jeunes pénètrent dans un chantier de démolition. Ce dernier se situe tout

près de Clichy-sous-Bois. Les jeunes en question sont une dizaine, ils reviennent d'un match de foot de quartier. Un quart d'heure après, des policiers de la «BAC 833» sont appelés pour des «dégradations» sur le chantier. La BAC (brigade anticriminalité), est chargée des interventions «musclées et à chaud», c'est donc elle qui intervient en premier, épaulée ensuite par des équipages du service général ou d'autres unités. Une voiture de la BAC de Clichy est ainsi alertée par radio, s'arrête sur les lieux, interpelle un adolescent qui semble faire le guet. Plusieurs autres se seraient donc déjà glissés à travers les palissades, d'autres s'égaillent. Sans cette fuite, toute l'histoire des mois d'octobre et novembre 2005 aurait été différente.

Aux alentours de 18h30, le centre EDF de Melun détecte un incident dans le transformateur, sorte de cube à ciel ouvert de trois mètres sur trois protégé par un grand portail et des barbelés. L'entreprise appelle l'agent d'astreinte. Parallèlement, un appel anonyme serait parvenu aux pompiers, leur demandant des secours d'urgence.

La brigade des sapeurs-pompiers de Paris arrive sur les lieux à 18h53. Elle constate que deux adolescents de 15 et 17 ans sont morts électrocutés dans l'enceinte même du transformateur. Un troisième, un jeune majeur, est brûlé grièvement.

Le premier moment-clé se situe ici : la mort des deux adolescents, Ziad et Bouna. Il s'agit d'une prise d'itinéraire qu'on appelle aussi bifurcation dans l'analyse des trajectoires des personnes ou des événements. Toute intervention de police ne débouche pas, tant s'en faut, y compris dans les quartiers sensibles, sur un tel drame. Nous sommes dans un cas où aucun soupçon de violences directes ne devrait peser sur les policiers : un petit délit a motivé leur intervention, et il est établi qu'aucun d'entre eux n'a frappé ou tué les jeunes en question.

Dans les heures et les jours qui suivront, diverses rumeurs courront sur les circonstances de l'accident. Celles-ci seront partiellement élucidées. L'enquête administrative et judiciaire fera apparaître

que les policiers qui sont intervenus sur le chantier ont dissimulé avoir vu les jeunes enjamber la clôture EDF. Ils les ont vus mais ne les ont pas suivis. Des questions subsistent cependant sur cet accident et l'attitude des policiers pendant les moments qui le précèdent et qui le suivent. Dans quelles circonstances précises les jeunes ont-ils pris la fuite ? Pourquoi ont-ils pénétré dans le transformateur ? Étaient-ils réellement poursuivis ? Se sont-ils simplement crus poursuivis ? Peut-on reprocher aux policiers de ne pas s'être assurés de ce qui se passait dans ce site extrêmement dangereux ?

Dans l'heure qui suit la découverte des corps par les pompiers (on est aux alentours de 20 heures), des rassemblements de jeunes du quartier se forment. Des échauffourées ont lieu, elles dégénèrent en émeutes. Une quinzaine de véhicules sont incendiés. La préfecture fait état de « mouvements de voitures importants, y compris d'autres départements ». « On s'attendait à éteindre des voitures cette nuit-là », glisse un pompier. Mais les événements prennent une ampleur imprévue. Le deuxième moment-clé se situe là : dans l'impossibilité de calmer la situation, dans la montée en puissance inexorable des incidents.

L'escalade est en cours. Et personne ne sait ni la prévoir ni comment la prévenir. Il faut insister dès maintenant sur l'absence de communication entre les autorités et les territoires qui sont incendiés. Celles-ci méconnaissent les jeunes mineurs ou majeurs qui se livrent aux destructions, et, plus largement, les habitants de ces quartiers. Les caillassages tiennent les patrouilles de police à distance. L'image de la police y est très dégradée, en particulier chez les jeunes et dans les minorités. Malgré l'aspect clairement accidentel du décès des deux victimes, tout se passe comme si, dans l'esprit de leurs camarades, la police était en faute. Et l'absence de dialogue radicalise les tensions. À ce moment, les événements peuvent encore être maîtrisés. Ils ne le seront pas.

La situation s'aggrave le soir : plus d'une centaine de jeunes commencent à attaquer commerces et bâtiments publics. Une quin-

zaine tentent de s'introduire dans la mairie. Des affrontements se déroulent devant la caserne des pompiers, où stationnent les forces de l'ordre. Lors de son passage, un camion subit des attaques. Ce qui conduit la brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP) à déclencher l'échelon rouge de son plan « troubles urbains », un dispositif peu utilisé : aucun véhicule ne « décale » (ne sort) sans la protection d'une voiture de soutien et d'une escorte policière¹.

Côté presse, le premier sur la brèche est *Le Parisien*. C'est logique : le journal couvre le territoire de Paris et de ses deux couronnes, il s'intéresse de manière continue à la vie des cités d'Île-de-France. Le hasard s'en mêle aussi : un journaliste sportif qui rentre chez lui à Clichy appelle la rédaction pour signaler que des personnes sont en train d'incendier une voiture sous ses yeux. Il est environ 23h00. Deux journalistes sont dépêchés sur place, et réussissent à rendre compte de ce qu'ils voient avant le bouclage.

Nous sommes au bout de la première séquence : celle qui est faite de deux bifurcations. Une intervention de police qui se termine par un drame, des incidents d'une intensité grandissante dans un quartier de Clichy-sous-Bois prenant la police pour cible.

Le vendredi 28 octobre 2005

Côté presse

À 7 heures du matin, l'AFP communique sa première dépêche qui propose un récit de la mort des deux adolescents. Celle-ci a été rédigée sur la base d'informations transmises par la police et les pompiers (la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et le porte-parole des pompiers de Paris) : « En tout, six jeunes sont interpellés et trois prennent la fuite. Ces derniers enjambent ensuite les grilles d'un transformateur EDF à Clichy-sous-Bois où deux d'entre eux

1. *L'Express*, 3 novembre 2005.

âgés entre 14 et 16 ans trouvent la mort en s'électrocutant, de source policière.» En réalité, sur les faits de la veille, les versions divergent. D'un côté, celle des premiers récits rapportés par de jeunes témoins qui impliquent la police dans les décès, de l'autre celle des autorités, préfecture et police, qui nient tout en bloc.

À 10h48, dans un nouveau communiqué AFP, le ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, donne la version officielle sur le drame : «Lorsque la police est arrivée, un certain nombre de jeunes sont partis en courant. Trois d'entre eux, qui n'étaient pas poursuivis physiquement par la police, sont allés se cacher en escaladant un mur d'enceinte de trois mètres de haut qui abritait un transformateur.» Il justifie l'arrivée de la police par «un cambriolage»¹. Le ministre promet également que «toute la vérité sera faite», et confie l'enquête à l'Inspection générale des services (IGS, dite «police des polices»).

Les syndicats de policiers font front commun : Alliance, premier syndicat de gardiens de la paix, affirme dans un communiqué qu'«à aucun moment» les policiers «ne poursuivaient» les deux jeunes gens. Le SNOP², majoritaire chez les officiers, s'«inquiète» des «réactions incontrôlables de certains délinquants». L'UNSA-police³, autre syndicat de gardiens de la paix, déclare «ne pas comprendre un tel déchaînement de violence» et affirme que les policiers «ont exercé leur mission dans le strict cadre de leur fonction». Le Syndicat général de la police en profite même pour dénoncer «le manque d'effectifs récurrent en Seine-Saint-Denis».

Le procureur de la République de Bobigny, François Molins, annonce, certes, l'ouverture d'une information judiciaire contre X pour «non-assistance à personne en danger». Mais déjà, pour lui, la procédure fait apparaître qu'il n'y a «pas eu de course-

1. Une information judiciaire ouverte ultérieurement, en novembre 2005, pour «non-assistance à personne en danger», a permis d'établir qu'aucun vol n'avait été commis ce jour-là à proximité du drame, selon *Libération* du 27 avril 2006.

2. SNOP : Syndicat national des officiers de police.

3. UNSA : Union nationale des syndicats autonomes.

poursuite» entre les victimes et les policiers, comme le rapportait la rumeur dans la cité du Chêne-Pointu (où ces jeunes résidaient) : «Il n'y a pas eu, au sens juridique du terme, de relation de causalité entre l'intervention des services de police et le décès des deux jeunes» par électrocution, conclut le magistrat. Selon lui, l'ouverture de l'information judiciaire répond donc uniquement à «un souci de transparence» et vise «à bien montrer à tous la volonté de la justice de parvenir à la manifestation de la vérité»¹.

À 23h20, l'AFP confirme la position du préfet du département : «La rumeur s'était répandue que les deux jeunes s'étaient réfugiés dans cet endroit pour échapper à la police, ce qui a été démenti par la préfecture.»

Pourtant, en parallèle, la presse fait état d'autres informations dans l'après-midi. Des «versions officieuses» apparaissent dans les médias. Ainsi, à 14h36, l'AFP annonce qu'«à Clichy, la rumeur d'une course poursuite avec la police alimente la colère». «La police les a poursuivis comme si c'était des bandits, mais c'était pas des bandits», raconte Daniel Maldinin, un habitant du quartier, qui reprend la version des faits circulant dans la cité : «Des petits en scooter faisaient du bruit dans le centre, la police est arrivée et comme les jeunes n'avaient pas de casque, ils ont fui et se sont réfugiés à EDF. Ils ont eu peur; c'est la peur qui les a poussés vers EDF.»

Ainsi, tout au long de cette journée du 28, d'une seule voix, la préfecture, le ministre de l'Intérieur, les syndicats refusent toute responsabilité, *a priori*, sans prendre le temps d'examiner les circonstances de la mort des jeunes gens et sans tenir compte des informations, justes ou fausses, qui émergent dans la presse. C'est le troisième moment-clé : la communication maladroite ou malhonnête des autorités – difficile de le savoir, même rétrospectivement. Une tout autre attitude aurait été possible, plus ouverte, plus attentive aux familles et à la communauté de quartier touchée.

1. *L'Express*, vendredi 3 novembre 2005.

Sur le terrain

Aux aurores, les restes calcinés d'une trentaine de véhicules, des vitrines brisées, des abribus vandalisés témoignent de la violence des échauffourées au cours desquelles des engins des pompiers, le centre de secours de Clichy-sous-Bois et d'autres bâtiments ont été endommagés.

Vendredi après-midi, plusieurs dizaines de policiers sont discrètement positionnés près de la cité du Chêne-Pointu.

Dans la soirée, des renforts « supérieurs à la veille », selon la Sûreté départementale chargée de l'opération, viennent les épauler. Mais ils sont insuffisants. C'est le quatrième moment-clé : la police a prévu un dispositif inadapté au nombre des émeutiers. Une meilleure réaction aux informations données par les autorités locales et leurs réseaux, plus de forces, ou une meilleure utilisation de celles-ci, auraient pu faire tout basculer.

La révolte va débiter avec tous ses ingrédients : incendies, destructions, caillassages des policiers. Un premier coup de feu est tiré en direction des forces de l'ordre. Dix-sept feux sont recensés. Une trentaine de véhicules sont incendiés. « L'état des lieux, c'est que c'est chaud », déclare le directeur de cabinet du préfet de Seine-Saint-Denis à 22h30. Les échauffourées prennent un tour alarmant.

Durant la nuit de vendredi à samedi, toujours dans le quartier du Chêne-Pointu de Clichy-sous-Bois, environ 400 jeunes affrontent 250 à 300 policiers et gendarmes. Les interpellations commencent. Treize jeunes, dont un mineur, sont placés en garde à vue.

Le calme revient vers 3 heures du matin, sans qu'on ne déplore de blessés.

Le samedi 29 octobre 2005

La polémique sur les circonstances de la mort de Ziad et de Bouna prend de l'ampleur. Étrangement, d'ailleurs, elle reste foca-

lisée sur la question de la poursuite, alors que d'autres, plus importantes à mes yeux, ne sont pas évoquées : ces jeunes étaient-ils informés des risques qu'il y avait à aller dans ce transformateur ? Qu'en a-t-il été de l'aide après l'accident ? L'AFP rapporte dans une dépêche les propos d'un ami du grand frère d'un des enfants morts électrocutés, qui reste anonyme : « On ne veut plus de ces choses-là, on ne veut plus que ça arrive. Il faut vraiment que l'enquête explique ce qui s'est passé. Pourquoi courir 800 mètres et franchir un mur de trois mètres, si ce n'est parce qu'on est poursuivi¹ ? »

Imperturbable, le procureur de Bobigny, François Molins, rejoint, lui, la version officielle : « D'après l'audition du troisième jeune », qui a pu être entendu par les enquêteurs malgré ses blessures, « les trois adolescents ont pris la fuite à la vue d'un contrôle d'identité à Livry-Gargan. Ils se sont mis à courir parce que d'autres jeunes couraient. Ils se sont crus poursuivis alors qu'ils ne l'étaient pas². » Tant et si bien qu'en deux jours le démenti aura été donné par la préfecture, la police, le parquet et le ministre de l'Intérieur.

Le maire PS de Chichy a une attitude plus clairvoyante : il demande une « enquête neutre et indépendante » sur les circonstances des deux décès. « On le doit aux familles, à cette ville et à ceux dont il faut désamorcer la colère », dit-il, évoquant (avec justesse) le « risque que ça recommence »³.

C'est ce samedi 29 octobre qu'une marche silencieuse est organisée à l'initiative d'habitants encore sous le choc des événements. Environ 500 personnes, proches des familles et habitants de Clichy-sous-Bois, défilent en silence depuis la mairie, pour expri-

1. AFP, samedi 29 octobre, 15h23, « Marche silencieuse et colère sourde à Clichy-sous-Bois ».

2. Dépêche AFP, samedi 29 octobre 2005, 10h31.

3. Dépêche AFP, vendredi 28 octobre 2005, 17h52 : « Dispositif policier renforcé à Clichy-sous-Bois après une nuit d'émeutes. »

9. « Chercher à comprendre, c’est déjà vouloir excuser » . .	184
1. Après la crise, le bilan	185
2. Police de proximité: la résurrection	194
3. La rhétorique guerrière montre ses faiblesses	200
Rupture, pour le principe	200
Contresens	202
4. L’inversion des moyens et des fins	206
 Conclusion. Anticiper, avant la prochaine vague d’émeutes	 209
 <i>Bibliographie</i>	 217
<i>Lexique</i>	221

RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL
IMPRESSION : S. N. FIRMIN-DIDOT AU MESNIL-SUR-L'ESTRÉE
DÉPÔT LÉGAL : OCTOBRE 2006. N° 88146 ()
Imprimé en France